

# Vuffl'infos



Dessin de M. Pierre-Alain Aigroz d'après une photo prise vers 1930





# INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

## Horaire d'ouverture de la déchèterie de Riond-Bosson à Morges

Du lundi au vendredi : 13h45 - 18h00

Samedi : 08h00 - 12h00

La déchèterie ne fermera désormais plus 1 heure avant les veilles de jours fériés.

## Dates des collectes des déchets organiques méthanisables du jeudi en 2019

14 et 28 février 2019

7, 14, 21 et 28 mars 2019

4, 11, 18 et 25 avril 2019

2, 9, 16, 23 et 29 mai 2019 (le 29 tournée avancée au mercredi en raison de l'Ascension)

6, 13, 20 et 27 juin 2019

4, 11, 18, 25 et 31 juillet 2019 (le 31 tournée avancée au mercredi en raison de la fête du 1er août)

8, 15, 22 et 29 août 2019

5, 12, 19 et 26 septembre 2019

3, 10, 17, 24 et 31 octobre 2019

14 et 28 novembre 2019

12 et 26 décembre 2019

## Fonds communal pour encourager les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique Nouveau tableau des subventions

La Municipalité a légèrement revu le tableau des subventions relatif au fonds communal pour encourager les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Les modifications, qui prennent effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019, portent sur :

- Les poêles produisant du chauffage d'appoint qui ne bénéficient plus d'une subvention
- Les vélos électriques pour lesquels il est désormais notamment précisé : Vélos route avec assistance électrique (VAE). Réservé aux VAE adultes neufs limités à 25 km/h (sans plaque d'immatriculation) et pour une utilisation personnelle depuis Vufflens-le-Château. Limité à une subvention par habitant.

Ce tableau, le règlement et le formulaire de demande de subvention sont disponibles sur le site internet de la Commune ou peuvent être obtenus auprès du bureau communal.

## Taxation des déchets - Augmentation des taxes

La taxe déchets a été augmentée au 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour être conforme au taux de couverture légale de 95%.

La taxe habitant/résidence secondaire par personne de plus de 18 ans passe ainsi de CHF 70.- à CHF 85.- et celle des entreprises de CHF 150.- à CHF 180.-.

Ces augmentations ont été préalablement soumises comme il se doit à l'Autorité de surveillance des prix à Berne.

La directive sur les déchets, valable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, est disponible sur le site internet de la Commune ou peut être obtenue auprès du bureau communal.

## Centre Marcel Barbey

Le Centre Barbey qui a remplacé les Grandes Roches est situé sur la Commune du Lieu et est entouré de grands espaces de pâturages d'un côté et d'une lisière de forêt de l'autre côté. Il a été inauguré le 1<sup>er</sup> septembre 2018. C'est un endroit lumineux et idyllique pour accueillir les élèves de l'ASIME pour les camps scolaires.

Le bâtiment comprend sept dortoirs de six à huit lits, divisés entre garçons et filles, ainsi que trois chambres pour les moniteurs. Il dispose d'un réfectoire d'une cinquantaine de places et de deux grandes salles destinées aux activités scolaires et de loisirs. Un ascenseur a été installé pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux trois niveaux. Tout a été pensé pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions.



Il est vrai que pour bon nombre d'anciens, les Grandes Roches resteront un lieu magique. Mais rien ne changera pour les élèves. Ils bénéficieront des mêmes animations que celles offertes aux Grandes Roches. Ainsi, ils pourront participer à des activités sportives, entreprendre des excursions dans les forêts ou pâturages ou effectuer des visites dans les musées.



### **Tableaux interactifs du collège**

Prévus au budget 2018 accepté par notre Conseil général, 3 écrans tactiles interactifs numériques ont été installés dans les 3 classes du collège occupées pour l'enseignement de nos enfants.

Ces écrans, en remplacement des tableaux noirs, permettent soit un travail traditionnel au tableau, soit sous forme numérique interactive. Il est également possible de diffuser des films ou documentaires.

Une instruction d'une demi-journée par le fournisseur est prévue pour disposer de toutes les options de ces nouveaux outils. Ces écrans sont pilotés directement sur l'écran ou par l'intermédiaire de tablettes fournies par le Canton.



### **Réfection du chemin de la Morgette**

Aller à Morges à travers champs et forêts : les amateurs de la mobilité douce, notamment les gymnasiens, sont enfin à l'honneur.

Le chemin de la Morgette, qui permet de rejoindre le gymnase et les hauts de Morges à pied ou à vélo dans un cadre féérique vient d'être merveilleusement rénové avec notamment le soutien financier de notre Commune. Il est donc grand temps de redécouvrir ce bucolique chemin !



## DÉCISIONS DIVERSES DE LA MUNICIPALITÉ DURANT LE 2EME SEMESTRE 2018

### La Municipalité a décidé entre autres de

- Accorder un soutien financier aux sociétés sportives et culturelles suivantes dans lesquelles des jeunes de moins de 18 ans de la Commune sont inscrits (forfait de CHF 50.-/par jeune de Vufflens)
  - CHF 50.- à L'Ecole de cirque Lausanne-Renens
  - CHF 50.- au Tennis Club de Colombier et environs
  - CHF 150.- au Forward Rowing Morges
  - CHF 50.- au Tennis Club d'Aubonne
  - CHF 250.- à l'Association Lanterne Magique Morges et environs
  - CHF 50.- au Forward HC Morges.
- Accorder un soutien financier de
  - CHF 200.- pour la 59<sup>ème</sup> saison des Concerts Classiques de la Région Morgienne (CCRM)
  - CHF 200.- pour la nouvelle édition du recueil NatuRando
  - CHF 200.- à l'Association pour la Promotion du Chasselas pour le Mondial du Chasselas 2019
  - CHF 200.- à la REGA en remerciements de la visite guidée gratuite lors de la sortie du personnel
  - CHF 400.- à la Paroisse St-Prex - Lussy - Vufflens, montant après arrondi correspondant à CHF 1.-/protestant.
- Autoriser le Chœur d'hommes « La Concorde » à organiser
  - un repas de remerciement du Giron le 9 novembre 2018
  - un repas de soutien le 18 janvier 2019
  - ses traditionnelles soirées annuelles les 27, 29, 30 et 31 mars 2019.Délivrer les autorisations nécessaires et mettre la grande salle à disposition à cet effet.
- Mettre la grande salle à disposition de l'atelier de théâtre Biloko pour son spectacle de fin d'année fixé le week-end des 17, 18 et 19 mai 2019.
- Autoriser le Cyclophile morgien à transiter par la Commune lors de sa Randonnée cycliste de la Côte fixée le 2 septembre 2018.
- Autoriser la Société de Jeunesse Vufflens-Chigny à organiser une soirée à thème le 2 février 2019. Délivrer les autorisations nécessaires et mettre la grande salle à disposition à cet effet.
- Autoriser la Fédération Vaudoise des Jeunesses Campagnardes (FVJC) à transiter par la Commune lors du rallye 2019 moyennant d'être informée sur la date et le parcours.
- Changer de fournisseur pour le copieur/scanner/imprimante du bureau communal.
- Attribuer le mandat pour la révision du plan d'affectation avec la 1<sup>ère</sup> étape en vue de l'accord préliminaire du Service du développement territorial (SDT).
- Accepter de migrer le site internet communal sur le nouveau style compatible avec les téléphones portables et les tablettes.
- Transmettre aux propriétaires concernés les recommandations de la gendarmerie concernant les maisons inoccupées depuis un certain temps qui risquent de devenir l'habitat de squatters.
- Poser un éclairage à détecteur de mouvements pour l'accès extérieur à la salle du goûter au 1<sup>er</sup> étage du collège.
- Poser un autocollant « Accès interdit aux chiens » aux 3 portes extérieures du collège.
- Poser un écriteau « Chiens en laisse » à l'entrée de la place de jeu.
- Autoriser la Croix-Rouge vaudoise à procéder à une prospection dès le 30 janvier 2019.
- Accepter le don de MM. de Saussure de la meule en grès située à l'avenue du Château 1.
- Délivrer l'autorisation de circulation sur le territoire communal pour le Petit train touristique de Morges.
- Verser le produit de la vente des sapins 2018 à la Fondation Théodora.
- Installer un beamer et un écran de projection à la salle du Conseil.



# LE CONSEIL GÉNÉRAL EN BREF

## Séances du Conseil général en 2019

Les 25 mars, 24 juin, 28 octobre et 2 décembre 2019 à 20h15.

## Devenir membre du Conseil général, pourquoi pas ?

Saviez-vous que toute citoyenne ou tout citoyen ayant le droit de vote au niveau communal peut faire partie du Conseil général de notre Commune ? Il suffit d'en faire la demande à son Président et de se faire assermenter lors d'une séance du Conseil.

Le Conseil général est l'organe législatif communal. Il est composé d'environ 65 membres qui sont convoqués 4 fois par année. Lors de ses séances, le Conseil examine les différents préavis soumis par la Municipalité, approuve le rapport de gestion, les comptes annuels et le budget du ménage communal. Des commissions permanentes ou ad hoc passent préalablement en revue les différents préavis et préparent un rapport détaillé à l'intention du Conseil.

Un tel organe ne peut fonctionner qu'avec l'apport des compétences des citoyens de la Commune qui proviennent de différents horizons. Ils peuvent ainsi mettre leur savoir-faire à disposition de la Commune et, en retour, bénéficier d'une expérience relative au fonctionnement et à la gestion d'une commune. Les conseillers peuvent également participer au bureau du Conseil en tant que scrutateur. Ceci leur permet de découvrir comment se déroule une votation fédérale ou cantonale, ou encore une élection. Finalement, le Conseil général est un bon moyen de se tenir informé sur le développement de la Commune et d'étendre son réseau de connaissances au travers de moments de convivialité.

Etes-vous intéressé à faire partie du Conseil ? Avez-vous des questions ? M. Philippe Stalder, Président du Conseil, se tient à votre disposition.  
Téléphone mobile 077 482 65 25, mail : stalder-warth@bluewin.ch.

## Annnonce des conseillers généraux aux séances du Conseil général

Tout conseiller doit annoncer son absence pour les séances auxquelles il ne pourra participer. Dans la pratique, sont acceptées les annonces via un autre conseiller présent au Conseil avant l'appel, un appel ou un courrier au Président, M. Philippe Stalder.

## Démission du Conseil général

Tout membre peut présenter sa démission en cours de législature. Un courrier à l'intention du Président est nécessaire.

## Décisions du Conseil général

### Séance du 29 octobre 2018

- Arrêté d'imposition pour l'année 2019

### Séance du 3 décembre 2018

- Adoption du budget 2019 qui prévoit un excédent de charges de CHF 420'300.-.
- Octroi d'un crédit de CHF 197'000.- pour le renouvellement d'un passage à niveau double aux lieux dits « Gare » et « Les Vignes ».

## Votations cantonales et fédérales en 2018

Les 10 février, 17 mars, 7 avril, 19 mai, 20 octobre et 24 novembre 2019.

## Horaire du bureau de vote

Le bureau de vote est ouvert le dimanche de 10h00 à 11h00. Le dernier relevé de la boîte aux lettres réservée aux votes par correspondance est également fait à 11h00.



# AGENDA

Table fleurie Pro Senectute	15 février 2019 chez Mme Mireille Lugin
Repas EPP	20 février 2019 à 12h00 à la salle de paroisse
Table fleurie Pro Senectute	15 mars 2019 chez Mme Mireille Lugin
Distribution de compost	16 mars 2019
Repas EPP	20 mars 2019 à 12h00 à la salle de paroisse
Conseil général	25 mars 2019 à 20h15
Soirées annuelles de la Concorde	27, 29, 30 et 31 mars 2019
Table fleurie Pro Senectute	12 avril 2019 chez Mme Mireille Lugin
Repas EPP	17 avril 2019 à 12h00 à la salle de paroisse
Course aux œufs	21 avril 2019
Repas EPP	15 mai 2018 à 12h00 à la salle de paroisse
Table fleurie Pro Senectute	17 mai 2019 chez Mme Mireille Lugin
Sortie des retraités	23 mai 2019
Table fleurie Pro Senectute	14 juin 2019 chez Mme Mireille Lugin
Marché artisanal	15 juin 2019
Distribution du vin de Commune	17 juin 2019
Repas EPP	19 juin 2019 à 12h00 à la salle de paroisse
Conseil général	24 juin 2019 à 20h15
Fête nationale	1 <sup>er</sup> août 2019 à Denens
Journée de Commune	8 septembre 2019
Conseil général	28 octobre 2019 à 20h15
Conseil général	2 décembre 2019 à 20h15

## SOCIÉTÉS LOCALES - RESPONSABLES

Chœur d'hommes "La Concorde"	M. Bertrand Cornut	079 342 61 30
Responsable Gym-dames / parent-enfant	Mme Eliane Favez	021 801 86 88
Monitrice parent-enfant	Mme Monika Monterrubio	079 566 11 28
Jeunesse	M. Benoît Delay	079 566 06 44
Groupe de badminton	Mme Odile Criblez Gruaz	079 831 43 51
Association du Marché artisanal	M. Thierry Chollet	021 801 51 81
Association des parents d'élèves de Vufflens-le-Château et environs (APEVE)		
Cantine scolaire, inscriptions	Mme Anne-Sophie Latour Charpié	076 379 74 49
Renseignements	Mme Francine Dambach Corsten	079 202 20 69

### Location des locaux communaux

Les habitants de la Commune ont la possibilité de louer les locaux communaux à des tarifs préférentiels. Cette faveur n'est cependant accordée que pour les fêtes de famille organisées par et pour les habitants (anniversaires, mariages, etc.).

Des tables de cantine sont également mises gracieusement à disposition des habitants de la Commune.

Veillez vous adresser au bureau communal pour tous renseignements ou réservations.



# LA VIE VILLAGEOISE

## Fête nationale du 1<sup>er</sup> août

Selon le tournus habituel, c'est à Vufflens qu'a eu lieu la Fête nationale le 1<sup>er</sup> août 2018.

La Municipalité avait choisi d'organiser cette manifestation sur la Place du Village, comme par le passé, le feu étant fait quant à lui dans le champ en face de la gare.

La pluie qui est tombée au début de la Fête n'a pas entamé la bonne humeur qui régnait sous la cantine montée pour l'occasion.



## Journée de Commune

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée la traditionnelle Journée de Commune le 9 septembre 2018.

Les quelque 190 participants ont pu déguster les excellents rôtis de porc à la broche préparés par l'équipe de cuisine habituelle.



L'après-midi, les enfants ont pu se défouler avec un rallye à travers la Commune alors que les adultes se sont affrontés dans un tournoi de cartes remporté par Mmes Gisèle Blanc et Alice Rochat ainsi qu'un tournoi de pétanque gagné par MM. Edmond Piguet et Nicolas Gasztonyi.



### **Apéritif de Noël**

L'apéritif de Noël avec les petits comptes et la vente de sapins de Noël a eu lieu le 19 décembre 2018 à la grande salle.

Cette manifestation est toujours l'occasion de passer un moment convivial entre habitants et autorités.



### **Noël au sapin**

Le culte œcuménique pour petits et grands a eu lieu le 20 décembre 2018 au Temple.

La Municipalité tient à remercier particulièrement Mmes Natacha Buchet, Annick Desarzens et Suzanne Ribet qui se sont une fois encore chargées des animations avec les enfants.

Ces trois dames ayant annoncé leur désir de ne plus s'occuper de ces animations à l'avenir, nous faisons appel à la relève !



### **Soirées du chœur d'hommes « La Concorde »** (par M. Bertrand Cornut)

Cette année, La Concorde vous emmènera dans le monde de la télévision, avec une pièce écrite par Julien Besuchet, auteur du cru. Vous y retrouverez des émissions bien connues telles que : Question pour un Tartempion, Les Anges au Palais Fédéral, et bien d'autres encore.

Vous entendrez les rois du monde dans des chansons caustiques et vous aurez même l'occasion de voir des gilets jaunes. Bref, des histoires qui collent à l'actualité, accompagnées de chants assez étonnants.

Comme on ne change pas une équipe qui gagne, c'est Laurence Cretegny qui dirige cette sympathique troupe d'acteurs, alors que Luisa Florez et Fabienne Siegwart s'occupent de la chorale. Cela promet du dynamisme et de bons moments de rire.

Alors si vous voulez passer une soirée originale et drôle, n'hésitez pas et réservez ces dates !

Mercredi 27, vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31 mars, à la grande salle.

### **Traditionnel marché artisanal** (par Mme Natacha Buchet)

Le 18<sup>ème</sup> marché artisanal de Vufflens-le-Château aura lieu le samedi 15 juin 2019.

Nous accueillerons de nombreux artisans qui présenteront leurs créations sur des stands placés tout autour du château.

Comme d'habitude de nombreuses activités seront possibles comme la fameuse tyrolienne, les balades à dos d'ânes, le loto à la beuze, les ateliers pour les enfants, le cross dans les vignes et d'autres surprises.

Cette année, changement à la cuisine ! Nous innovons avec des burgers « maison ». Malakoffs, saucisses, crêpes et bien entendu pâtisseries et glaces artisanales seront de la partie.

En soirée, nous continuerons avec les raclettes à Ginette, le tout accompagné par le Vufflens Jazz Band.

La circulation sera modifiée durant toute la journée du 15 juin. Les artisans et les visiteurs se parqueront tout le long de la route du village sur un côté. De ce fait, la route depuis l'entrée du village jusqu'au chemin qui part en direction de Vaux-sur-Morges ne pourra être empruntée que dans le sens montant. Des panneaux indiqueront le sens de la circulation. Nous remercions d'ores et déjà les habitants de leur compréhension.

Plusieurs entreprises de la région soutiennent depuis sa création le marché et nous les remercions vivement. Tout nouveau sponsor sera le bienvenu. N'hésitez pas à nous contacter par mail [marchedevufflens@gmail.com](mailto:marchedevufflens@gmail.com).

Le marché existe aussi grâce aux bénévoles qui œuvrent durant le jour avant le marché et le jour même. N'hésitez pas à rejoindre notre équipe en prenant contact par le biais de notre adresse mail. Toute aide est précieuse et sera la bienvenue.

Nous nous réjouissons déjà de cette belle journée qui reste avant tout une fête pour le village. Alors à vos agendas et réservez cette date du samedi 15 juin.



# ANNUAIRE

## MUNICIPALITE

<b>Municipal responsable</b>	<b>Dicastère</b>	<b>Tél.</b>
Mme Anne-Chr. Ganshof Syndique acganshof@vufflens-le-chateau.ch	Administration générale - Finances - Relations extérieures	079 628 81 60
M. Pierre-Alain Aigroz Vice-Syndic paaigroz@vufflens-le-chateau.ch	Bâtiments, forêts et domaines communaux - Réseau d'eau potable (AVM)	079 438 81 00
Mme Maria-Pia Dubey mpdubey@vufflens-le-chateau.ch	Urbanisme - Police des constructions Ecoles - Parascolaire Plan canicule - Aînés	079 671 24 75
M. Philippe Henriod phenriod@vufflens-le-chateau.ch	Voirie et déchets - Réseau d'épuration Espaces publics - Transports publics	079 606 50 15
M. Pierre Siegwart psiegwart@vufflens-le-chateau.ch	Sécurité et police - Affaire sociales Services industriels - Concept énergétique Culture/Tourisme/Sport Communautés religieuses	079 374 36 72

## CONSEIL GENERAL

M. Philippe Stalder	Président	077 482 65 25
Mme Katia Barberis	Vice-Présidente	079 450 51 19
M. Aurèle Etchegaray	Secrétaire	079 502 38 74

## ADMINISTRATION COMMUNALE

Site internet	vufflens-le-château.ch ou vufflens-le-chateau.ch
---------------	-----------------------------------------------------

## Grefe - Contrôle des habitants

Mme Marlyse Treyvaud greffe@vufflens-le-chateau.ch	021 804 60 30
-------------------------------------------------------	---------------

## Horaire d'ouverture au public

Mardi	08h00 - 12h00 (juillet et août : 10h00 - 12h00)
Jeudi	16h00 - 18h00 (juillet et août : 16h00 - 18h00)
et sur rendez-vous	

## jusqu'à nouvel avis

## Boursière communale

Mme Denise Piguet bourse@vufflens-le-chateau.ch	Facturation des taxes	021 804 60 33
----------------------------------------------------	-----------------------	---------------

## Employés communaux

M. David Christin	Voirie, extérieurs	S'adresser au
M. Philippe Vuffray	Bâtiments	bureau communal

## ÉCOLES – PETITE ENFANCE

Salle des maîtres du collège de Vufflens		021 802 29 75
Etablissement primaire de Morges Ouest Collège de la Burtignière Ch. de Tolochenaz 9, 1110 Morges	M. Pierre-Alain Cordey Directeur	021 557 97 40
Etablissement secondaire de Morges Beausobre Ch. Grosse-Pierre 1, CP 3153, 1110 Morges 3	M. Luc Schlaeppli Directeur	021 316 36 00
AJEMA, Accueil de jour des enfants	Secrétariat Liste d'attente du réseau	021 823 03 63 021 828 04 14



## **SANTÉ - SOCIAL**

Agence d'assurances sociales Morges-Est Lundi-vendredi 08h00-11h30 et 14h00-16h00 Il est conseillé de prendre rendez-vous	Av. de Lonay 2bis Morges	021 828 04 60
Centre social régional	Central téléphonique Rue de Couvaloup 10 Morges	021 804 98 98
Centre médico-social, CMS	Rue Louis-de-Savoie 40 Morges	021 811 11 11
Espace prévention La Côte	Place du Casino 1 Morges	021 804 66 44
Office régional de Placement (ORP) Morges	Av. de la Gottaz 30, Morges	021 557 92 00

## **SERVICES INDUSTRIELS**

Eau potable	AVM, Bussy-Chardonney Dépannages : M. Olivier Vuffray Remplaçant : M. Bernard Perey	079 638 01 81 079 342 33 04
Téléphonie, TV, Internet	UPC Cablecom Swisscom	0800 66 88 66 0800 800 800
Gaz	Cosvegaz SA, Cossonay y c. urgences	0800 402 403
Electricité	Romande Energie Morges Dépannages 24h/24h	0848 802 900 0848 802 555

## **PAROISSES**

Paroisse protestante	M. Sandro Restauri, Pasteur	021 331 56 77
Paroisse catholique	Morges	021 811 40 10

## **POSTE**

Horaire d'ouverture du bureau de poste de la Gottaz	Lundi-vendredi	08h30 - 10h00 14h00 - 18h00
	Samedi	10h00 - 12h30

## **DIVERS**

Office de l'Etat civil de la Côte	Rue St-Louis 2, Morges	021 557 07 07
Justice de Paix du district de Morges	Rue St-Louis 2, Morges	021 557 94 00
Protection civile district Morges	Ch. de Vergognausaz 45, St-Prex	021 338 03 10

## **URGENCES**

Police		117
Feu		118
SMUR (Service médical d'urgence)		144
Intoxications		145
Gendarmerie		021 557 90 21
Centrale téléphonique des médecins Urgences – médecins de garde		0848 133 133
Hôpital de Morges	24h/24, 7j/7	021 804 22 11
Médecins-dentistes de Morges Service de garde		078 798 77 78

